



ÉCOLE PRIMAIRE  
PUBLIQUE  
DE LIMBRE  
RNE : 0860380W

Le mercredi 14 juin 2017

**Dossier suivi par**  
Adeline CORNEILLE  
Directrice

**Téléphone**  
05 49 51 73 66

**Courriel**  
[ce.0860380W@ac-poitiers.fr](mailto:ce.0860380W@ac-poitiers.fr)

**Blog**  
<http://blogs86.ac-poitiers.fr/migne-limbre/>

**Adresse postale**  
6 bis rue des Chilloux  
86440 MIGNÉ-AUXANCES

**Horaires**  
9h00-12h00  
(du lundi au vendredi)  
13h45-16h00  
(sauf le mercredi)

**Objet :**  
**Compte-Rendu de Réunion du  
Conseil d'école**

*Troisième trimestre 2016-2017.*

**À :**

Madame l'Inspectrice de l'Éducation Nationale,  
Madame le Maire de la commune de Migné-Auxances,  
Monsieur le délégué départemental de l'Éducation Nationale,  
Mesdames et messieurs les représentants des parents d'élèves.

Présidente de séance : Adeline CORNEILLE

Secrétaire : Adeline CORNEILLE

**Présents :**

ARLOT Séverine (Enseignante)  
CORNEILLE Adeline (Enseignante, Directrice)  
LIEVRE Isabelle (Enseignante)

ROYER Angélique (chargée des Affaires scolaires à la mairie)  
GODARD Pierre (Représentant des parents d'élèves)  
PERROIS Brunehilde (Représentante des parents d'élèves)  
QUINTON Bruno (Représentant des parents d'élèves)  
MASSON Marylou (Représentante des parents d'élèves)  
MARTIN Stéphanie (Représentante des parents d'élèves)

**Absents excusés:**

TURI Laure (IEN)  
JARDIN Florence (maire)  
MONNEREAU David (Représentant des parents d'élèves)

BIANCOTTO Gabriel (DDEN)  
OMER Agnès (responsable périscolaire)

**ORDRE DU JOUR**

1. Approbation du compte-rendu du Conseil d'école du deuxième trimestre
2. Périscolaire
3. Bilan des projets de l'année
4. Hygiène et sécurité
5. Investissements et travaux réalisés ou à venir
6. Effectifs prévus pour l'année à venir
7. Questions diverses

**IDEES PRINCIPALES DEBATTUES**

**Ouverture de séance à 18h40.**

## 1. Approbation du compte-rendu du deuxième Conseil d'Ecole

### ○ Vote pour l'approbation

7 voix pour, 1 abstention.

Le compte-rendu est adopté.

## 2. Périscolaire

L'équipe enseignante souhaite rappeler que le matériel scolaire et le matériel périscolaire ne sont pas communs. Lorsque les intervenants TAP viennent à l'école, ils doivent avoir leur matériel. Celui qui se trouve à l'école est acheté par la mairie, par la coopérative scolaire ou par l'APE et doit être utilisé uniquement par l'équipe enseignante. Dans le cadre d'activités sportives ou artistiques, les réserves de l'école ne doivent être utilisées.

## 3. Bilan des projets de l'année

Les élèves des trois classes sont allés visiter l'exposition Maths et Puzzles au mois d'avril. Tous étaient ravis. Petits et grands ont pu manipuler tangrams, puzzles, constructions complexes. L'exposition était adaptée à tous les âges. Ils sont ensuite allés visiter le Musée Sainte-Croix.

Le 3 juillet, une sortie commune est organisée à Pougne-Hérisson. L'APE et la coopérative scolaire financent cette sortie. Les enfants s'y rendront en bus. Par soucis d'économie, un mini bus va certainement être loué par l'APE à la Comberie pour les accompagnateurs. Ainsi, nous pourrions économiser 400 € pour un bus prévu pour 60, qui transporterait une petite dizaine de personnes.

*(après le CE, nous avons appris qu'il n'était pas possible pour une école d'utiliser le mini bus, en raison de souci d'agrément)*

Le spectacle de fin d'année est en préparation. Les élèves des trois classes présenteront leur comédie musicale le 23 juin, dans la cour de l'école. L'équipe enseignante est actuellement à la recherche d'un système de sonorisation.

### ○ Classe 1 :

Au cours de ce troisième trimestre, la classe 1 a pu utiliser le dojo. Les enfants sont également allés visiter la chèvrerie de Madame Braud, à Migné-Auxances. Les GS ont également participé à un cycle piscine. A ce jour, nous ignorons si ces séances seront reconduites pour les GS l'année prochaine.

### ○ Classe 2 :

Les élèves de la classe 2 ont poursuivi leur projet film d'animation. Les ce2 de la classe 3 ont pu y participer sur des temps d'APC.

### ○ Classe 3 :

Les élèves de la classe 3, ainsi que les 6 CE2 de la classe 2 sont partis en classe de neige. La semaine s'est très bien déroulée. Les élèves sont revenus ravis. Une projection de films (photos et vidéos) aura lieu le 20 juin pour les enfants et leurs parents.

Ces élèves se sont également rendus deux fois sur la piste de prévention routière. Ils se sont bien investis et ont été nombreux à obtenir leur diplôme de piéton ainsi que de cycliste.

Le 16 juin, la classe 3 va participer à une grande journée « Hand sur herbe » organisée par le club de Hand de Migné-Auxances.

Dans un souci écologique et économique, nous souhaiterions que les élèves de la classe 3 puissent se déplacer en vélo l'année prochaine. Ce dispositif permettrait d'économiser des bus pour aller à Migné, aux complexes sportifs. Il nous permettrait également d'accéder à la bibliothèque par exemple, où nous n'allons pas, faute de budget. Pour se faire, nous aurons besoin d'accompagnateurs agréés (comme pour la piscine). Des papiers circuleront bientôt. En fonction du nombre de réponses, une date d'agrément pourra être proposée directement dans l'enceinte de notre école.

## 4. Hygiène et sécurité

Un exercice de PPMS confinement, ainsi qu'un exercice incendie ont été réalisés ce trimestre. Tout s'est très bien déroulé. Nous allons faire un dernier exercice de chaque type avant juillet. Ni les élèves, ni les enseignantes ne seront prévenus afin d'observer leur réactivité.

L'ouverture du portail pose toujours souci quand le personnel périscolaire est absent de l'office. Quand il est présent, il se déplace pour ouvrir.

Un point de sécurité pose problème. L'agriculteur voisin de l'école dispose des clés de l'école via son statut de président du comité des fêtes. Lorsqu'un véhicule gêne ou qu'il veut poser une question aux enseignantes, il ne sonne pas mais utilise son jeu de clés pour pénétrer dans l'enceinte de l'école et entrer dans les classes. Il n'est pas acceptable qu'une personne extérieure à l'école et aux services municipaux puisse se retrouver au milieu des enfants, sur un temps de classe. Mme Royer propose qu'une entrevue soit organisée avec Mmes Jardin et Corneille pour lui expliquer qu'il ne peut plus agir ainsi en présence d'enfants.

Concernant la structure de jeu, un audit est en cours sur toutes les structures de la commune. Il n'y a pas encore de retour. En fonction des conclusions de cet audit, les travaux à faire seront chiffrés et priorisés. En attendant, les parties dangereuses de la structure restent fermées.

L'école dispose d'un panier de basket, acheté aux investissements municipaux il y a trois ans. A réception, la personne chargée de la sécurité dans les cours de récréation avait contacté Mme Leal Pedreiras pour lui dire qu'il était interdit d'utiliser ce genre de matériel. Il est toutefois dommage que les enfants ne puissent s'en servir, les lignes du terrain de basket ayant été tracées. L'équipe enseignante va se renseigner auprès de M. Balluais (responsable des services techniques) et de Madame Demiot (conseillère pédagogique EPS).

L'équipe enseignante souhaite également signaler que les plannings de ménage pendant les vacances ne sont pas toujours très précis, en effet, pendant les vacances de Noël, toute la partie élémentaire n'a pas été nettoyée.

#### **5. Investissement et travaux réalisés et à venir**

Le jardin a été remis en état. Les arbres doivent toujours être taillés et le jardin doit être désherbé. La terre du potager a été retournée.

Les anti-pince doigts et les tampons des chaises de la classe maternelle sont à changer. L'idée de balles de tennis est évoquée : l'école Schoelcher a équipé toutes ses chaises de balles pour limiter le bruit et la détérioration du sol. M. Quinton propose de se renseigner auprès du club de tennis.

Pendant l'été, la bibliothèque et la classe 2 vont être inversées. La dernière semaine d'école, enseignantes et élèves procéderont à un désherbage nécessaire de la bibliothèque, ainsi qu'à sa mise en cartons. Les enseignantes seront présentes cet été pour aider les personnels des services techniques.

La chaudière de l'office va être changée, une partie de la cour va être cassée afin de faire passer les conduites de gaz.

De nouveaux meubles ont été reçus pour les classes 1 et 2, ils seront montés et installés pendant les vacances.

Trois néons sont à changer dans la classe 3, un dans la classe 2 ainsi que la lumière des toilettes enfant de l'étage. Ces réparations ont été demandées au mois d'avril.

#### **6. Effectifs prévus pour l'année à venir**

Voici les effectifs prévus par niveaux :

PS : 8    MS : 8    GS : 9    CP : 7    CE1 : 8    CE2 : 5    CM1 : 12    CM2 : 4

Ces effectifs évoluant encore, il n'est pas possible pour l'instant d'annoncer une répartition définitive.

Nous rappelons que les horaires de l'école changent l'année prochaine :

Lundi-mardi-jeudi : 8h45-12h 14h-16h	mercredi : 8h45-12h 14h-16h	vendredi : 8h45-12h 14h-15h45
---	--------------------------------	----------------------------------

#### **7. Questions diverses**

Suite aux récentes annonces, les parents demandent si la commune de Migné-Auxances souhaite revenir à 4 jours. La municipalité répond que non. Le PEDT vient juste d'être résigné et est financé jusqu'en 2019.

Concernant l'aide aux devoirs, les parents s'interrogent sur la possible mise en place d'une aide aux devoirs sur le temps de garderie. La municipalité répond que les agents ne sont pas habilités pour cette tâche. L'APE de Limbre étudie actuellement la possibilité d'engager une personne en service civique pour faire faire les devoirs aux enfants le soir, pour un volume de 12h.

Mme Royer propose de se renseigner auprès du centre et de l'Omsfel. Mme Masson explique qu'une aide est déjà mise en place pour les collégiens. Il s'agit d'animateurs de la Comberie. Si une solution est trouvée, la municipalité s'engage à mettre une salle à disposition pour cette aide.

Les tables de pique-nique pour le périscolaire ont été commandées. Les parents trouvent dommage qu'elles ne soient pas installées à la période où elles pourraient être utilisées. Avant de passer la commande, la municipalité devait attendre la réponse de la CAF pour des subventions. Cette année, l'équipe enseignante a eu des difficultés à prendre en charge les enfants en APC. Effectivement, des temps de TAP étant organisés tous les jours, les APC ont forcément lieu en même temps. Il leur a été régulièrement reproché de nuire au TAP en inscrivant des élèves en remédiation. Il est rappelé que les temps d'APC sont des temps institutionnels, s'inscrivant dans le temps de services des enseignants. Ces temps sont donc prioritaires face aux activités municipalisées. Les APC auront lieu l'année prochaine pendant la pause méridienne, les enseignantes demandent donc à ce qu'au moins une journée soit exemptée de TAP.

**Levée de séance à 20h25**

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and lines, positioned to the right of the meeting end time.